

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

XII<sup>me</sup> ANNÉE

1896



1<sup>er</sup> NOVEMBRE.

No. II

# Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

# Terre Sainte

Puisque je suis le serviteur de tous, c'est un devoir pour moi de servir, de préparer à tous les paroles embaumées de mon Seigneur. Mais j'ai réfléchi que je ne puis, à cause des infirmités et de la faiblesse de mon corps, visiter tout chacun en personne. Voilà pourquoi j'ai résolu par la présente publication qui sera la messagère des paroles de N.-S. Jésus-Christ, Verbe du Père, de vous offrir aussi les paroles du Saint-Esprit qui sont esprit et vie." *S. FRANÇOIS Epist., II.*

SOMMAIRE. — A ceux qui se croisent les bras, 363. — Etude sur le Tiers-Ordre de St François, 366. — Sanctuaires de la Couronne Franciscaine, 370. — Nouvelles de Rome, 374. — Chronique Franciscaine, 377. — St Jean de Capistran, 391. — Chronique Antonienne, 394. — Remerciements au Bon Frère Didace, 397. — Nécrologie, 398.

## A CEUX QUI SE CROISENT LES BRAS

**L'**HOMME qui reste oisif se perd en ce monde et dans l'autre ; car il ne produit aucun fruit pour lui-même, et n'est d'aucune utilité pour autrui. L'homme ne peut acquérir les vertus, sans sollicitude et sans grands efforts. Quand on peut se tenir en sûreté, pourquoi rester dans une position douteuse ? Celui-là est en lieu sûr qui s'afflige, travaille et se fatigue pour Dieu, mais non pas par crainte du châtement, ou par espoir des

récompenses. L'homme qui refuse de s'affliger et de se fatiguer par amour pour le Christ, refuse aussi la gloire du Christ. Autant la sollicitude nous est utile, autant la négligence nous est préjudiciable. L'oisiveté est le chemin qui mène à l'enfer, et la sainte sollicitude est le chemin qui mène au ciel.

L'homme doit s'efforcer d'acquérir et de conserver la vertu et la grâce de Dieu, en travaillant toujours fidèlement avec elles ; car il arrive souvent à celui qui ne travaille pas fidèlement, de perdre le fruit pour conserver les feuilles, et le blé pour conserver la paille. Dieu donne à l'un le fruit avec peu de feuilles, à l'autre il donne et le fruit et les feuilles ; d'autres au contraire n'ont ni fruits, ni feuilles. Il me semble qu'il vaut mieux savoir garder dans le secret les biens et les grâces du Seigneur, que de savoir les acquérir. Car bien qu'on sâche gagner, si l'on ne sait pas conserver on ne sera jamais riche ; quelques-uns gagnent peu à peu, et deviennent riches, parce qu'ils savent bien conserver ce qu'ils gagnent. Oh ! quelle quantité d'eau recueillerait le Tibre s'il ne s'en perdait d'ailleurs ! L'homme demande à Dieu un don sans mesure, et il veut aimer Dieu avec mesure.

Celui qui veut être aimé de Dieu, et recevoir de lui une récompense infinie, doit l'aimer et le servir toujours sans mesure. Heureux celui qui aime Dieu de tout son cœur, de tout son esprit, et qui mortifie son corps et sa pensée pour l'amour de lui ; qui ne recherche aucune récompense sous le ciel, mais qui se considère au contraire comme débiteur envers Dieu.

Si un homme riche disait à un pauvre : Je veux te prêter un objet très-précieux pour trois jours, et si tu sais t'en servir pendant ce temps, tu gagneras un trésor immense qui te rendra riche à jamais, il est certain que ce pauvre homme s'empresserait de se servir avec diligence de cette chose si précieuse, et s'efforcerait d'en tirer tout le fruit possible. Or Dieu nous a prêté pour trois jours notre corps ; car le temps et les années qui nous sont accordés ne sont pour ainsi dire que trois jours. Donc si nous voulons être riches et jouir éternellement des douceurs célestes, efforçons-nous de faire des bonnes œuvres, et de bien faire fructifier cette chose que Dieu nous a prêtée, c'est-à-dire, notre corps ; et cela pendant trois jours, c'est-à-dire, pendant le court espace de notre vie ; car si nous ne nous empressons de travailler dans cette vie, pendant que nous en avons le temps, nous ne pourrons plus jouir de cette douceur céleste et de ce repos. Et si toutes les

possessions de la terre appartenaien à une seule personne, et que celle-ci ne les cultivât pas par elle ou par d'autres, quel bénéfice ou quelle utilité en retirerait-elle ! Il est certain qu'elle n'en retirerait ni profit, ni avantage. Par contre, l'homme qui possède peu de biens, mais les fait bien cultiver, en retirera un grand profit pour lui et pour les autres.

Un proverbe dit : Ne mets jamais une marmite vide au feu, avec l'espoir que le voisin la remplira. De même Dieu ne veut pas qu'aucune grâce demeure stérile, mais il veut que nous la fassions fructifier par les bonnes œuvres : car la bonne volonté ne suffit pas si on ne s'efforce de la mettre à exécution.

**Accueillons Jésus : son joug est si doux.**— Un homme oisif disait à frère Egide, *premier compagnon de St François* : Mon père, je vous prie de me donner quelque consolation. Frère Egide répondit : Mon ami, tâchez de vous mettre bien avec Dieu, et aussitôt vous aurez les consolations dont vous avez besoin : car si l'homme ne prépare pas dans son âme une demeure où Dieu puisse habiter et se reposer, jamais il ne trouvera ni repos, ni consolation auprès des créatures. Quand on veut faire le mal, on ne demande pas conseil ; mais pour faire le bien, on cherche de bons conseils sans se hâter de les mettre en pratique.

Frère Egide dit un jour à ses compagnons : Mes frères, il me semble qu'on ne trouve personne aujourd'hui qui veuille faire ce qu'il sait être utile non-seulement à son âme, mais même à son corps. Croyez-moi, mes frères, je vous jure que, plus l'homme fuit le poids et le joug du Christ, plus il l'aggrave et le trouve lourd à porter ; et plus l'homme embrasse ardemment ce joug, en y ajoutant volontairement quelque chose, plus il le trouve léger. Or, plutôt à Dieu que l'homme se procurât dans ce monde les vrais biens du corps, car il se procurerait en même temps ceux de l'âme. Le corps et l'âme, en effet, doivent souffrir ou jouir ensemble, souffrir dans l'enfer, ou jouir avec les Saints et les Anges, dans le ciel, de joies ineffables, en récompense de leurs bonnes œuvres. L'homme a beau faire le bien et pardonner les injures, s'il n'a pas l'humilité, ses œuvres deviendront mauvaises, plusieurs ont fait des œuvres qui paraissaient bonnes et louables, mais ils n'avaient pas l'humilité, et ils ont été reconnus pour avoir agi par orgueil ; et leurs œuvres l'ont bien montré ; car les œuvres faites avec humilité ne se corrompent jamais. Un frère dit à frère Egide : Père, il me semble que nous ne connaissons pas nos

vrais biens. Frère Egide lui répondit : Mon frère, il est certain que chacun pratique le métier qu'il a appris, personne ne sait bien travailler, s'il n'apprend d'abord. Or sachez, mon frère, que le métier le plus noble qu'il y ait au monde, c'est de bien se conduire, et qui peut le savoir bien sans l'avoir appris ? Heureux l'homme pour qui rien de ce qui est créé n'est un sujet de scandale ! mais bien plus heureux celui qui s'édifie de tout ce qu'il voit et entend !

---

## ETUDE SUR LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS

### Les obligations du Tiers-Ordre

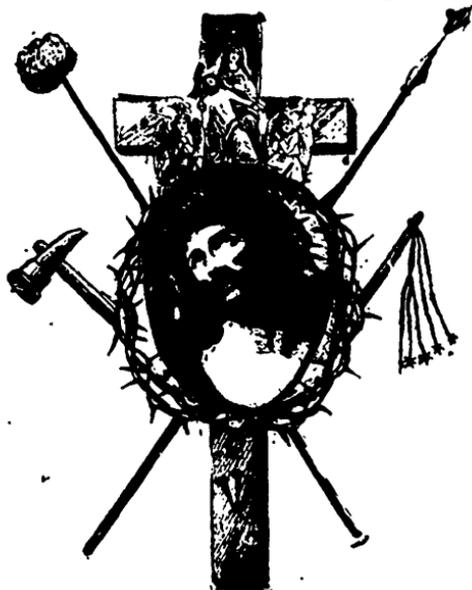
(Suite)

#### LA CHARITÉ VIS-A-VIS DES DÉFUNTS.

Notre Seigneur dit un jour à sainte Marguerite de Cortone : " Dis à mes Frères Mineurs qu'ils se souviennent des trépassés. Les âmes qui attendent et souffrent en purgatoire sont en telle multitude que les hommes sauraient à peine s'en faire une idée." Belles et consolantes paroles, elles sont un encouragement pour notre espérance, en nous faisant entrevoir que le nombre des élus, parmi ceux qui ont reçu le baptême, est considérable ; elles sont aussi un appel à notre compassion en faveur de tant d'âmes, membres souffrants de Jésus-Christ.

Il est écrit du temple de Jérusalem, la gloire de Salomon et la merveille du monde, qu'on n'entendit dans sa construction ni le bruit du marteau, ni celui de la hache. Ses divers matériaux, ouverts auparavant avec la plus exacte mesure, étaient simplement superposés sous la direction d'architectes habiles ; et le temple s'élevait ainsi majestueux et digne de l'admiration des siècles. Or, il est un temple splendide que Dieu lui-même construit avec des âmes, pierres vivantes qui ont, chacune, sa place prédestinée, mais qu'elles n'occupent définitivement que lorsqu'elles ont été complètement équarries et ciselées et que toutes les rugosités humaines ont ainsi disparu de leur surface. Ce temple, c'est le ciel, dit saint Bonaventure, dont je développe la pensée. Mais, au ciel, comme au temple de Jérusalem, tout doit arriver parfait et proportionné ; ni le bruit du ciseau, ni celui du marteau ne doivent troubler en rien ses divines harmonies. Quel sera donc le chantier de ce ciel où rien d'impur ni d'imparfait ne peut entrer ? Ce chantier, c'est le purgatoire.

Quelles sont les souffrances du purgatoire ? Il y en a de deux sortes : la privation de Dieu et la peine sensible.



O bon et très doux Jésus ! je me prosterne à genoux en votre présence et je vous prie et je vous conjure avec toute la ferveur de mon âme de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes égarements et une volonté très ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même et que je contemple en esprit vos cinq plaies, ayant devant les yeux les paroles prophétiques que le Saint Roi David vous faisait dire de vous-même, ô bon Jésus : " Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os. "

*(Incl. Plén. applicable aux âmes du Purg.)*

pour l'œil et l'air pour les poumons ; et qui, pour un regard furtif jeté sur les perfections divines qui lui ont apparu au sortir de cette vie, suivant l'enseignement de Ste Catherine de Gènes, a senti se réveiller en elle des sentiments d'un amour dont les amours profanes réunis ensemble ne sont qu'une indigne parodie ; amour qui la porte vers Dieu, la consommation de son être, avec une énergie et un élan dont les agents les plus rapides du monde matériel ne sont qu'une faible image ! Les affaires ne l'absorbent plus, cette âme, les plaisirs ont disparu ; toutes ces choses qui, dans le monde, lui faisaient faire diversion à elle-même, se sont

Le péché, quel qu'il soit, ne fût-il que véniel, éloigne plus ou moins de Dieu, suivant le degré plus ou moins considérable de sa malice. Dieu s'éloigne à son tour de l'âme, et cet éloignement est le plus terrible des supplices. Être séparé de Dieu est déjà un enfer pour le damné, qui hait, dit St Léonard de Port-Maurice. Et qu'est-ce donc pour une âme qui n'est qu'amour, qui sent, d'un sentiment qui la pénètre au plus vif d'elle-même, que Dieu est infiniment plus pour elle que l'époux pour son épouse, le père pour son fils, la mère pour sa fille, la lumière

évanouies comme un songe, dès son premier pas dans l'éternité. La voilà seule désormais ! la plus grande solitude s'est faite autour d'elle, un vide affreux l'enveloppe de toute part. Elle s'élançe vers Dieu avec toute l'impétuosité d'une flèche qui sort d'un arc tendu violemment. Peine inutile ! L'inexorable bras de la justice divine la refoule dans cette prison où les mois sont des années et les années des siècles, tant l'amour rend l'attente longue, tant il fond et fait tomber en défaillance l'âme dont il s'est emparé et dont il est beaucoup plus la vie que l'âme elle-même n'était la vie du corps.

Pour s'être éloignée et attardée par le péché véniel dans le chemin qui la menait à Dieu, l'âme détenue en purgatoire voit, par un ordre adorable de la justice divine, Dieu s'éloigner d'elle à son tour et retarder son admission au ciel. Mais cette âme ne s'est ainsi attardée dans sa course vers Dieu que pour s'arrêter plus qu'il ne fallait sur la créature. Aussi bien le feu, créature de vengeance, la retient dans son creuset, en attendant que Dieu ait pitié d'elle. Qui dira l'intensité de cette flamme ? Le temps du mérite n'existe plus : aussi plus de *satisfaction* possible, mais ce que les théologiens appellent *satispassio*, c'est-à-dire un châ-timent adéquat, égal à l'offense et comme, dans tout péché, même véniel, il y a comme une malice participant de l'infini. à raison du Dieu infini qu'il outrage, il y a, si j'ose le dire, de l'infini dans le châ-timent de cette faute.

Mais, direz-vous, chers Tertiaires, comment le feu, substance matérielle, agit-elle sur l'âme, substance spirituelle ? Ecoutez saint Bernardin de Sienne : " Si notre corps, dit-il, n'est accessible à la douleur que parce que l'âme le rend sensible ; et s'il est certaines parties du corps plus sensibles que les autres, comme la tête et le cœur, parce que l'âme leur communique une faculté toute spéciale de sentir, que serait-ce si le principe de sensation était lui-même directement attaqué ! Or, c'est ce qui a lieu au purgatoire par un mystère de justice divine. "

Après cela, chers Tertiaires, comment pourrions-nous traiter le péché véniel de bagatelle, sous prétexte qu'il ne nous mérite pas la damnation éternelle comme le péché mortel. Quoi ! une bagatelle ces mensonges, cette vanité, ces médisances, ces dé-  
tractions volontaires, ces vivacités offensantes, ces saillies non  
refoulées, ces tiédeurs, ces réserves, cette apathie dans le service  
de Dieu ! Une bagatelle, ce qui ne se lave que dans le sang de

Jésus-Christ, ce qui offense le cœur de Dieu, ce qui souille l'âme et peut, de faute en faute, la conduire au grave, au péché mortel ! Une bagatelle ce que le purgatoire fait expier avec tout ce qu'il y a de plus cruel dans l'éloignement de Dieu et ce qu'il y a de plus insupportable dans l'action intelligente d'une flamme vengeresse ! Parfois, hélas ! nous sommes bien trop savants de cette science qui fait à notre lâcheté et à notre égoïsme la distinction des veniels et des mortels. Indélicats, mercenaires que nous sommes : est-il possible que nous n'aimions Dieu, l'amour même, qu'autant que cela est indispensable pour être à l'abri de ses foudres ! . . .

Mais, revenons au purgatoire. Je n'ai pas besoin de vous dire, chers Tertiaires, que nous devons être les sauveurs de tant de chères âmes qui y sont détenues. Vous savez que les intérêts de Dieu l'exigent, que les intérêts du prochain le réclament, que votre propre intérêt le demande.

La Règle fait un devoir aux Tertiaires de la localité et aux étrangers présents d'assister aux obsèques des confrères défunts, et de réciter pour le soulagement de leur âme le tiers du Rosaire institué par le patriarche saint Dominique. Le prêtre pendant la messe, et les laïques aussi, à la sainte communion qu'ils feront, s'ils le peuvent, prieront pour le repos éternel du confrère défunt. Mais là ne doit pas se borner, chers Tertiaires, notre dévouement aux chères âmes du Purgatoire. Si nous aimons vraiment Notre Seigneur, la pensée du purgatoire sera une pensée dominante dans notre vie spirituelle : en augmentant notre haine pour le péché, même véniel, et notre amour pour la pureté et la sainteté de Dieu, elle nous fera nous industriier de mille manières à découvrir tant d'âmes plongées dans les plus atroces souffrances et qui attendent de nous la délivrance et le salut. Rien de plus avantageux que de se défaire entre les mains de la sainte Vierge, en faveur des trépassés, de toutes les indulgences que nous pouvons gagner ou que l'on peut nous appliquer, soit pendant la vie, soit après la mort. Non, rien de plus avantageux que cela, et pour les âmes du purgatoire et pour nos âmes à nous, car oublier ses propres intérêts de cette façon, c'est y travailler, au regard de Dieu, d'une façon sublime !

Deux principales ressources, chers Tertiaires, sont à votre disposition pour le secours des âmes du purgatoire : c'est le chemin de la croix, et la messe quotidienne, à laquelle vous convie votre Règle. " Si un rayon de lumière céleste vous dessillait les yeux

Lorsque vous faites le chemin de croix, s'écriait saint Léonard, vous verriez toutes ses stations environnées d'âmes souffrantes qui, les mains jointes, vous supplient de leur aider et vous disent : *Ayez pitié de nous, vous au moins, nos amis.* " Faisons souvent le chemin de la croix pour ces chères âmes. Mieux encore, allons entendre chaque jour la messe à leur intention. La messe est pour les âmes du purgatoire ce qu'est le soleil pour dissiper les ténèbres, la rosée pour la fleur desséchée, l'eau pour éteindre l'incendie, la délivrance pour le prisonnier, la résurrection pour le mort.

Ne l'oublions jamais, chers Tertiaires : une âme du purgatoire délivrée par nos prières, c'est un fils de plus dans la grande famille du ciel, une bouche de plus qui s'ouvrira à la louange divine, un astre de plus à ce firmament céleste, qui scintille pourtant de feux si variés et si doux dans leurs splendeurs ; c'est un cœur de plus pour recevoir les effusions éternelles de l'Esprit d'amour.

FR. PIERRE-BAPTISTE, *Min. Obs.* (A suivre)

## Sanctuaire <sup>DE</sup> LA Couronne Franciscaine



LISABETH sa cousine allait donc être mère dans trois mois, et mère du Précurseur de son divin Fils. Marie le savait par révélation. Aussitôt, elle résolut d'aller visiter sa cousine, inspirée par son cœur autant que par l'esprit de Dieu. De Nazareth qu'elle habitait dans la Galilée, jusqu'à la ville où Zacharie vivait près de Jérusalem, la distance était grande, et le chemin, montagneux et rude pour tous, mais surtout pour une jeune et délicate vierge, épouse d'un ouvrier et pri-

vée de toutes les commodités que fournit la richesse. N'importe, accomplir un devoir de charité, c'était plaire à Dieu : la fatigue n'était plus rien dès lors et avait plutôt des attraits, des charmes pour elle. Quelle douce surprise pour Elisabeth, quand elle reconnut dans l'étrangère qui frappait à sa porte celle que nul ne vit jamais sans la vénérer et l'aimer ! A peine la sainte Vierge eut-elle fait entendre son salut à sa cousine, qu'Elisabeth, en l'embrassant, sentit le fruit qu'elle portait tressaillir en son sein. Prophète avant sa naissance, le fils de Zacharie venait de sentir la présence du Dieu fait homme, et l'Esprit-Saint qui le pénétrait ravit en même temps sa mère. " Sois bénie, s'écria Elisabeth, sois bénie entre toutes les femmes et béni soit le fruit de ton sein ! D'où me vient un tel bonheur que la mère de mon Seigneur vienne vers moi ? Car à peine la voix de ton salut a-t-elle retenti à mes oreilles, que mon enfant a tressailli de joie ; sois bienheureuse d'avoir eu foi en la parole du Seigneur : tout ce que son ange a annoncé de sa part s'accomplira en toi. " Elisabeth achevait à peine ces mots que l'humble Marie, transportée de reconnaissance envers Dieu, fit entendre le plus beau des cantiques qui soit jamais sorti d'une bouche mortelle : " Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit se réjouit dans le Dieu mon Sauveur. Car il a abaissé les yeux sur l'humilité de sa servante, et voici que désormais toutes les générations m'appelleront bienheureuse. Il a fait en moi de grandes choses celui qui est puissant, et son nom est saint. Sa miséricorde s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent. Il a déployé la puissance de son bras ; il a dissipé les orgueilleux de cœur. Il a renversé les puissants de leur trône ; il a exalté les humbles. Il a rempli de bien ceux qui avaient faim, il a renvoyé les riches les mains vides. Il a reçu Israël son serviteur, en souvenir de sa miséricorde. Ainsi qu'il l'avait promis à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour toujours. "

Marie consacra près de trois mois aux soins de la charité ; et ces jours furent courts pour ceux qui purent jouir de sa vue, étudier ses exemples, entendre ses discours, recueillir ses conseils, verser leur cœur dans son cœur. Et quand il fallut se séparer, la maison de Zacharie resta comme embaumée de parfums l'innocence et d'amour.

Comme Marie en route vers Ain-Kârim, nous voyageons par un chemin difficile, le chemin du ciel. C'est une route mon-



teuse, car le Calvaire est la voie la plus directe vers le paradis.

Marchons diligemment. Beaucoup languissent sur le chemin. Avançons sans cesse et gardons-nous d'imiter les stationnaires que nous rencontrons à la base et sur les pentes de la montagne. Ne disons jamais avec eux : " J'en ai fait assez pour sauver mon âme, je suis assez parfait comme cela. "

En marchant il faut chanter, car il n'y a point de pèlerinage sans cantiques. Deux cantiques surtout doivent retentir dans notre vie spirituelle : le cantique de la reconnaissance envers Dieu qui nous visite, et le cantique de la charité qui visite le prochain.

Dieu nous visite, lorsque la grâce vient nous demander un acte de vertu, une prière bien faite, une victoire sur nous-mêmes. C'est la visite de l'Ami qui frappe à la porte de notre cœur.

Dieu nous visite, lorsque la tentation nous humilie, nous fatigue, nous fait pousser des cris de détresse vers le ciel. C'est la visite du Chef à son soldat.

Dieu nous visite, lorsque la lumière transfigure notre pauvre esprit et que les consolations inondent et fortifient notre cœur dans la prière et les sacrements. C'est la visite de la Mère au berceau de son enfant.

Dieu nous visite, lorsque les épines nous déchirent le front, que la croix nous écrase, que les clous s'enfoncent et que le fer de la lance agrandit la plaie de notre cœur. C'est la visite du Bien-Aimé aux privilégiés de son amour.

Quelle que soit la visite, c'est toujours le même Visiteur aimable et aimé. Oh ! qu'il soit bien reçu de nous ! Tressaillons de l'allégresse de St Jean Baptiste, de Ste Elisabeth et de Marie notre Mère, et chantons dans notre âme avec la joie parfaite de St François :



San Sebastián, parte de vista San Sebastián,

C. V. M. A. S.

“Magnificat.” Merci, ô mon Dieu, que votre saint Nom soit béni!

Dans notre pèlerinage, visitons nos frères qui souffrent autour de nous en cette vallée de larmes. Ily en a qui s'affligent, qui ont faim, qui se désespèrent. Essuyons leurs larmes, prenons une part de la croix qui pèse sur leur corps ou sur leur âme, et que notre joie spirituelle soit assez abondante pour déborder largement de notre cœur dans le leur.

Visitons surtout nos bien-aimés défunts qui sont dans le purgatoire. Allons à eux avec nos actes de mortification, avec nos communions ferventes et avec nos chemins de croix. Oh ! si nous le voulions, quel beau Magnificat devrait retentir parmi leurs brasiers cruels durant tout ce mois de novembre !



Centenaire de St Louis d'Anjou — Les fêtes solennelles à l'occasion du VIe centenaire de la mort de St Louis, Evêque de Toulouse. se préparent pour l'année prochaine, en Italie aussi bien qu'en France, cette dernière ayant été le théâtre principal de ses vertus. La proposition de fêter le centenaire de celui qui a été si justement appelé le *Gonzague* de l'Ordre Séraphique, émise il y a trois ans, reçut l'approbation et la bénédiction du Pape Léon XIII. Et certes, Sa Sainteté ne pouvait pas ne pas bénir ce pieux projet, car, ainsi que le fait remarquer un biographe bien connu dans l'Ordre de St François : le T. R. P. Antoine Marie de Vicence, si l'Eglise, en nos temps si calamiteux, possède ce miracle de Pontife, elle le doit à l'intercession du grand Evê-

que de Toulouse, cette fleur de sainteté, cette étoile étincelante, ornement et gloire de la Famille Franciscaine.

\* \* \*

**Actes pontificaux** — Le mois de septembre a été signalé par trois actes pontificaux dont l'importance n'échappera à personne.

C'est d'abord le bref spécial que Léon XIII adressait le 2 du mois à Mr le Commandeur Alliaa, Président de l'Union anti-maçonnique. Le Saint Père se réjouit de ce que les catholiques, secouant leur torpeur, organisent, conformément à ses enseignements, une ligue de résistance contre le grand ennemi moderne : la Franc-maçonnerie, il les engage à opposer aux manœuvres ténébreuses de la secte une résistance plus ferme et une stratégie plus habile. En effet, " si l'on parvient à lui arracher le masque dont elle se couvre, il est hors de doute que toutes les honnêtes gens se refuseront à participer à sa détestable perversité et la réprouveront. " Le Souverain Pontife exprime la ferme confiance que le Congrès anti-maçonnique de Trente deviendra pour les catholiques un nouvel encouragement, afin que, pardonnant aux âmes séduites par l'erreur, ils n'épargnent pas l'erreur elle-même et ne permettent pas que les bienfaits de la Rédemption soient annihilés.

Par l'Encyclique Pontificale *Apostolica cura* le Saint Siègè vient de trancher une fois de plus la question des Ordinations anglicanes en déclarant leur radicale nullité.

Enfin le 20 septembre, au moment même où ses geôliers ricangent aux portes de sa prison en célébrant le 26e anniversaire de la prise de Rome, le Vicaire du Christ envoie aux Evêques du monde entier une lettre Encyclique sur la dévotion à Marie et recommande avec une nouvelle insistance la prière pratique du St Rosaire en vue d'obtenir la réconciliation des Eglises dissidentes.

\* \* \*

**Monseigneur Milinovich et la Princesse de Monténégro** — Les journaux ont annoncé aux quatre vents que la Princesse Hélène de Monténégro, par suite de son mariage avec le Prince de Naples, abjurerait les erreurs du schisme pour rentrer dans le giron de l'Eglise catholique. Un Prélat a été chargé de préparer l'héritière du trône d'Italie à ce grand acte, en l'instruisant sur les vérités de la foi ; c'est Mgr Milinovich, archevêque d'Antivari, de l'Ordre de St François, ancien membre de la Province du Saint Rédempteur en Dalmatie.

Voici en quels termes, sa Grandeur, dans une lettre adressée à un professeur, son ami, à Trévis, s'exprime au sujet de sa royale école :

“ Elle, ainsi que toute sa famille, est profondément chrétienne et lorsqu'elle aura appris les dévotions catholiques, je suis convaincu qu'elle sera un véritable exemple des vertus chrétiennes et redonnera à la dynastie de Savoie l'ancienne splendeur chrétienne, par son exemple et par ses vertus qui, jusqu'ici, ont été exemplaires et qui, je l'espère, s'accroîtront de plus en plus. ”

\* \* \*

**Concours généraux au collège de St Antoine** — Sur l'invitation du Rme P. Ministre Général un premier groupe de 37 jeunes Pères vient d'arriver au collège international de la Via Merulana pour les concours généraux de Théologie, d'Eloquence sacrée, de Philosophie et de Belles Lettres qui ont lieu dans le courant du mois d'octobre. Outre les Provinces d'Italie qui nous fournissent le plus gros contingent, celles du Portugal, de la Galicie, de la Bosnie, de l'Herzégovine ainsi que la Custodie de Terre Sainte nous ont envoyé un ou plusieurs de leurs membres. Un second groupe de concurrents arrivera à Rome au commencement de novembre. A l'issue des examens, munis de leurs diplômes, les nouveaux Lecteurs se rendront chacun dans le couvent qui leur aura été assigné par l'obéissance afin de s'y livrer au ministère de l'enseignement.

\* \* \*

**La St François à Rome** — La fête de notre glorieux Patriarche a été célébrée avec pompe dans les différentes églises franciscaines de la Ville Sainte ; notamment à l'Ara-Cœli où S. Em. le Cardinal Rampolla célébra la Messe de Communion générale à laquelle assistèrent les Tertiaires, évêtus de leur costume religieux : la musique des divers offices du jour était dirigée par le célèbre Capocci. A la Basilique des SS. Apôtres ; après le chant des Matines, S. Em. le Cardinal Legna célébra la Messe de communion générale ; la musique de la Grand'Messe et des Vêpres Pontificales était dirigée par le Commandeur Moricani, maître de chapelle à Ste Marie Majeure. L'église de Saint Antoine à la Via Merulana ne céda en rien aux deux premières. Après le chant solennel des premières Vêpres et des Matines présidées par le Rme P. Ministre Général, le successeur lui-même du Séraphique

Patriarche, nous avons eu le bonheur d'assister à la Grand'Messe chantée par le Rme Maître Général des Dominicains, assisté par les Religieux de son Ordre. Cette cérémonie qui rappelle la rencontre de St François et de St Dominique ainsi que l'inaltérable amitié qui les unit sur cette terre est particulièrement touchante. Le repas du midi réunissait nos Religieux dans le vaste réfectoire du collège : la franche gaieté qui animait ces agapes vraiment fraternelles, ces moines blancs, parsemés çà et là, au milieu des Religieux revêtus de la bure franciscaine nous firent goûter tout le charme de la charité chrétienne. Les offices du soir furent clôturés par la cérémonie toujours touchante du *Transitus*. Notre éminent organiste qui pendant cette belle journée charma nos oreilles par ses compositions si empreintes de piété séraphique, fut réellement sublime dans l'antienne ; *O sanctissima anima !*

FR. FRANÇOIS AUGUSTIN D'ISOLABONA.



**Nouvelle cause séraphique.** — Le 28 juillet a eu lieu dans le palais du Vatican la session ordinaire de la S. Congrégation des Rites. Les Em. Cardinaux s'y sont occupés de la cause du vénérable serviteur de Dieu, François de Camporaso, frère convers capucin.

**Missionnaires Franciscains.** — Durant l'année 1895, environ 80 Franciscains sont partis pour les missions.

Le 10 juillet dernier, se sont aussi embarqués à Barcelone 15 Religieux Capucins à destination des îles Carolines.

**Encore un Evêque Tertiaire.** — Le 24 Septembre, Son Em. le Cardinal Boyer a consacré, dans la cathédrale de Bourges (France), Mgr Béguinot, Evêque de Nîmes, et Tertiaire de S. François.

**Le congrès Franciscain de Reims.** — Les Tertiaires de S. François se sont réunis en congrès à Reims, du 17 au 21 août, sous la présidence d'honneur de S. Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de cette ville, et sous la présidence effective du T. R. P. Louis-Antoine, délégué du Rme P. Bernard d'Andermatt Ministre Général de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins.

**Les Franciscains des Etats.** — L'Ordre Séraphique a pris aux Etats-Unis une extension surprenante. Il y a aujourd'hui deux provinces, deux custodies, 350 religieux prêtres, 120 clercs, 60 novices et plus de 400 frères convers.

**Worcester.** — Nos lecteurs nous sauront gré de leur communiquer ici quelques extraits d'une touchante lettre que nous a écrite une tertiaire de cette localité.

“Nous étions dix qui brûlions du désir de gagner la précieuse Indulgence de la Portioncule annoncée dans notre Revue. Mais comment faire ? Ici, rien. Monter à Montréal ? Les chaleurs empêchaient un si long voyage, surtout pour moi, affligée d'une maladie de foie. Là-dessus on nous apprit qu'à Boston il y a une église franciscaine. Nous décidâmes sur-le-champ de nous y rendre, mais le bon Dieu ne nous ménagea pas les sacrifices, afin sans doute de nous faire mieux gagner ces trésors d'indulgences. Dès quatre heures du matin nous marchions vers le dépôt, distant de 2 milles, par une pluie battante. Arrivés à six heures et demie, après bien des tâtonnements et de longues attentes, nous découvrions enfin l'église franciscaine et nous avions le bonheur d'y communier. Mais de déjeuner, point. C'était le dimanche et tous les restaurants étaient fermés. Nous continuâmes donc à gagner des indulgences comme si nous étions de véritables anges à qui suffit le pain du ciel. Nous étions même heureuses d'avoir à économiser le temps de nos repas, en faveur des pauvres âmes du purgatoire. Enfin, à quatre heures après midi, une Dame du Tiers-Ordre ayant su notre position, nous amena chez elle et nous fit manger. A huit heures, nous rentrions au logis, bien fati-

guées et même malades, mais heureuses d'avoir profité du grand bienfait de la Portioncule. Que le bon Dieu en soit béni . . . Oh ! que j'envie le bonheur de mes Sœurs de Montréal qui vivent tout près de nos bons Pères ! . . .”

A ce récit nous ajouterons en guise de bouquet spirituel cette double morale :

1<sup>o</sup> Aidons les Ames du purgatoire et nous serons aidés.

2<sup>o</sup> Que les Tertiaires, en quelque endroit qu'ils se rencontrent se traitent mutuellement comme des membres d'une même famille. Et que chacun expose à l'autre sa nécessité en toute confiance.

**La Présentation** — Notre paroisse sera désormais dignement représentée dans la grande famille de St François. Sur 650 communicants que nous sommes, la moitié viennent de s'enrôler dans la milice du Tiers-Ordre. Au mois de septembre nous recevions la visite du R. P. Xavier Marie qui venait nous prêcher une retraite. C'était à la fois une délicate attention et une agréable surprise de la part de notre vénéré Pasteur auquel nous devons tant depuis que nous avons le bonheur de le posséder. A tous les moyens employés par son zèle pour sanctifier nos âmes, il voulait ajouter l'action du Tiers-Ordre qu'il sait apprécier et aimer comme il aime St François. Les prédications du Révérend Père nous touchèrent beaucoup, et nous sûmes le lui prouver par notre assiduité à tous les exercices de la retraite, malgré la pluie et le mauvais état des chemins. Nous l'espérons, la précieuse semence qu'il fit pénétrer si avant dans nos cœurs, y produira cent pour un, car aujourd'hui, nous sommes des religieux, comme il nous le disait au beau jour de notre vêtue. Beau jour en effet où la moitié de la population demande au représentant de St François l'habit du Tiers-Ordre de la Pénitence pour y servir Dieu jusqu'à la mort. La plupart n'avaient jamais vu une cérémonie aussi impressionnante, et ils en garderont précieusement le souvenir. Il faut que St François ait véritablement soufflé son esprit parmi nous, pour que les postulants aient été aussi nombreux, car la chair et le sang ne durent guère y avoir de part. Le Révérend Père nous avait sagement mis en garde contre un enthousiasme momentané, en nous faisant ressortir le côté ardu et sérieux de la Règle du Tiers-Ordre, et en se montrant très difficile pour les admissions. Maintenant que nous sommes en plein noviciat, nous nous recommandons aux prières de nos Frères et de nos

Sœurs qui liront ces lignes, afin que nous devenions dignes d'eux par notre sanctification toute séraphique !

UN ENFANT DE ST FRANÇOIS.

**Pèlerinage des Frères à la Côte des Neiges, Cimetière de Montréal.** — Encore une belle cérémonie, alors que les souvenirs de la saint François avaient gardé dans nos âmes toute leur première fraîcheur. Mais ici, le nombre des assistants, les prédications en plein air et les chants de la multitude, nous ont jetés en plein dans le grandiose. La croupe pittoresque du Mont Royal, dont nous avons fait le sanctuaire de nos bien aimés défunts, est si bien faite pour ces majestueuses et émouvantes manifestations ! Le dimanche, onze octobre, était une de ces belles journées d'automne qui valent dix journées de printemps. Le Mont Royal semblait avoir fait toilette pour nous recevoir, avec son tapis de feuilles mortes et ses érables au feuillage marbré de sang. A une heure p. m. deux imposants bataillons en gravissaient les pentes, récitant le chapelet à haute voix. L'un, parti de l'église de Notre-Dame des Anges, était formé par les MM. de la Congrégation de Notre-Dame et par les Frères de cette Fraternité. L'autre, parti de l'église des Pères Franciscains, était composé des Frères de St François d'Assise. Aussitôt qu'ils pénétrèrent dans le cimetière, tous chantèrent à l'unisson :

“ Comme saint François  
Embrassons la Croix. ”

Une foule de huit mille personnes qui attendaient la cérémonie, leur répondit, massée à l'avance autour de la première station. La prédication, les prières et les chants du chemin de la croix commencèrent immédiatement. Les chœurs de la Congrégation et des deux Fraternités se constituèrent en un chœur puissant. Il ne fallait rien moins pour diriger huit mille voix chantant à l'unisson, d'une station à l'autre, les strophes du *stabat* et des cantiques “ Au sang qu'un Dieu va répandre ” et “ Pardon ô bon Jésus. ” Des feuilles imprimées contenant tous ces chants avaient été distribuées à tous, car chacun voulait chanter. Qu'il était beau d'entendre dans le champ de la mort l'immense voix de ce peuple, lorsque surtout le “ *Parce Domine* ” montait de tous les cœurs vers le Dieu des vivants et des morts ! Chaque station était littéralement prise d'assaut. On s'échelonnait le long des escarpements, on se hissait au sommet des rochers, on se cramponnait aux arbres et aux monuments, et personne ne se doutait



# Adoramus Te

Paroles de N. S. P. S. François.

Musique des PP. Françoisains  
de Montréal.

**CHŒUR.** Très lent et religieux.

A - do - ra - mus te, Sanc-tis - si - me Do - mi -

A - do - ra - mus te, Sanc-tis - si - me Do - mi -

A - do - ra - mus te, Sanc-tis - si - me Do - mi -

ne Je - su Chris - te, hic et ad om - nes ec -

ne Je - su Chris - te, hic et ad om - nes ec -

ne Je - su Chris - te, hic et ad om - nes ec -

cle - si - as que sunt in to - to mun - do; et be -

cle - si - as que sunt in to - to mun - do; et be -

cle - si - as que sunt in to - to mun - do; et be -

ne - di - ci - mus ti - bi, qui - a per sanctam Cru - cem

ne - di - ci - mus ti - bi, qui - a per sanctam Cru - cem

ne - di - ci - mus ti . bi, qui - a per sanctam Cru - cem

tu - am re - de - mis - ti mun - dum.

tu - am re - de - mis - ti mun - dum.

tu - am re - de - mis - ti mun - dum.

**SOLO.**

Do - mi - ne De - us, cae - les - tis

Pa - ter, res - pi - ce in hanc glo - ri -

o - - sam Fi - li - i tu - i fa - ci - em,

et mi - se - re - re me - i et cae - te - ro - rum

**CHŒUR.**

pec - ca - to - - - rum. Adoramus te

# CALENDRIER

MOIS DE NOVEMBRE

Protecteur du mois S. Onard

FAIRE UNE COMMUNION PAR MOIS FRIR C  
SES SOUFFRANCES ET SES BONNES ES AUX



- 1 D. **23me après la Pentecôte. — Toussaint.** — 198 a. 405 q. 300 j. Le désir du ciel. Persévérance finale pour plusieurs.
- 2 L. **Commémoration des Fidèles trépassés.** — 207 q. 300 j. Le soulagement et la délivrance des âmes du P.
- 3 M. **N.-D. Auxiliatrice.** — 207 q. 300 j. 4 familles en désaccord. Les amis de S. Antoine. Plusieurs objets perdus.
- 4 M. **S. Charles Borromée, Ev. C., 3 O.** — 256 a 257 q. 300 j. Conversion de 15 ivrognes. La grâce d'une bonne mort pour plusieurs malades.
- 5 J. **B. Reynier, f. l., 1 O.** — 207 q. 300 j. Plusieurs intentions particulières. 19 personnes dans le découragement.
- 6 V. **S. Nom de Marie.** — 207 q. 300 j. Plusieurs Religieuses. Réparation des profanations du S. N. de Marie. 25 défunts.
- 6 S. **B. Bernardin de Fossa.** — 198 a. 405 q. 300 j. Plusieurs malades. Les catholiques du Manitoba. Plus. vocation.
- 8 D. **24me après la Pentecôte, OCTAVE DE LA TOUSSAINT.** — 198 a. 405 q. 300 j. 3 faveurs temp. 15 intentions particulières.
- 9 L. **Basilique du St-Sauveur.** — 207 q. 300 j. Plusieurs grâces particulières. La foi et le courage pour plusieurs.
- 10 M. **S. André Avellin, C.** — *Neuvaine à Ste Elisabeth* — 207 q. 300 j. Plusieurs grâces spirituelles et temporelles. Plusieurs personnes sans place.
- 11 M. **S. Martin, E. C.** — 207 q. 300 j. 27 malades. L'accès dans 15 ménages. Plusieurs défunts.
- 12 J. **S. Didace, f. l., 1 O.** — *J. P.* 256 a. 257 q. 300 j. Plusieurs Religieux et leurs intentions. La conversion de plusieurs ivrognes. La canonisation de notre Bon Fr. Didace.
- 13 V. **S. Martin, P. M.** — 207 q. 400 j. Plusieurs pères de famille sans religion. Actions de grâces à S. Antoine.
- 14 S. **B. Gabriel Ferréti, p. 1 O.** — 198 a. 405 q. 300 j. Missions franciscaines de Chine. 7 conversions.
- 15 D. **25me après la Pentecôte, STE GERTRUDE, V.** — 198 a. 405 q. 300 j. Plusieurs malades. 5 mères de famille éprouvées. Grâces spirituelles.

ABREVIATIONS. — *A. G.* Absolution Générale; *I. P.* Indulgence plénière aux cond. ord. avec visite d'une église du 1er ou du 2me Ordre, ou du T.-O. régulier; *S. R.*, Ind. des Stations de Rome; *M.* Martyr; *C.* Confesseur; *Ev.* Evêque; *D.* Docteur; *V.* Vierge; *V. V.* Veuve; 1 O., 2 O., 3 O., 1er, 2me, 3me Ordre.

## ASPIRATION

Mon Jésus miséricorde :

50 j. d'ind.

(S. Léonard de P.-M.)

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peuvent être gagnées par la Communion, la confession, la visite et la prière.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prière.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indulgences en visitant l'église paroissiale.

Envoyer les intentions

6 L. S  
5  
7 M. B  
in  
8 M. B  
tr  
de  
9 J. S  
S  
L  
10 V. S  
si  
11 S. P  
L  
12 D. 20  
20  
13 L. S  
si  
14 M. S  
ti  
15 M. S  
PI  
16 J. S  
25  
PI  
17 V. B  
du  
18 S. S  
40  
19 D. 1e  
45  
20 L. S  
par t  
Pater, Ave  
glise paroiss  
le 10 de

# RAPPORT

NUMÉRO 1896

S. Léonard de Port-Maurice

À LIRE CHAQUE JOUR SES PRIÈRES

CONFORMÉMENT AUX INTENTIONS SUIVANTES



1. 406 L. **Ste Agnès d'Assise**, *V.* 2 O. — 256 a. 257 q. 300 j. 5 Religieuses et leurs intentions. La persévérance pour plusieurs Novices. 3 défunts.
1. 207 M. **Bse Salomé**, *reine*, *V.* 2 O. — 207 q. 300 j. Plusieurs intentions particulières. Grâces demandées à S. Antoine.
1. 208 M. **Basilique de S. Pierre et S. Paul**. — 207 q. 300 j. Le triomphe de l'Eglise sur la Franc-maçonnerie. L'esprit de foi pour plusieurs chrétiens.
1. 209 J. **Ste Elisabeth de Hongrie**, *Fre.* 3 O. — *Patronne des Sœurs du T.-O.* — *Abs. Gén. I. P.* 256 a. 257 q. 300 j. L'esprit séraphique pour toutes les Sœurs Tertiaires.
1. 210 V. **S. Félix de Valois**, *C.* — 207 q. 400 j. Succès dans plusieurs entreprises imp. Conversion de plusieurs ivrognes.
1. 211 S. **Présentation de la T. Ste Vierge**. — 208 a. 207 q. 300 j. Les Franciscains de Terre Sainte. *Abs. Gén.*
1. 212 D. **26me après la Pentecôte**, *STE CÉCILE*, *V. M.* — 198 a. 205 q. 300 j. Une Religieuse et ses intentions.
1. 213 L. **S. Clément**, *P. M.* — 207 q. 300 j. La patience pour plusieurs chefs de famille. 3 enfants d'un mauvais caractère.
1. 214 M. **S. Jean de la Croix**, *C.* — 207 q. 300 j. Plusieurs opérations dangereuses. 17 malades. Une entreprise importante.
1. 215 M. **Ste Catherine**, *V. M.* — 207 q. 300 j. 7 conversions. Plusieurs vocations. Plusieurs intentions particulières.
1. 216 J. **S. Léonard de Port-Maurice**, *p.* 1 O. — *I. P.* 256 a. 257 q. 300 j. La persévérance pour plusieurs Novices. Plusieurs Religieux et leurs intentions.
1. 217 V. **Bse Delphine**, *V.* 3 O. — 207 q. 406 j. L'établissement du T.-O. dans plusieurs paroisses. Plusieurs malades.
1. 218 S. **S. Jacques de la Marche**, *C.* 1 O. — *I. P.* 454 a. 455 q. 400 j. N. S. Père le Pape. L'établissement du Tiers-Ordre.
1. 219 D. **1er de l'Avent : Toussaint de l'Ordre**. — *I. P.* 454 a. 455 q. 300 j. L'accroissement de la sainteté et l'union pour les Ordres de S. François. Plusieurs intentions part.
1. 220 L. **S. André**, *Ap.* — 207 q. 300 j. Tertiaires déc. dans le mois.

lues par tous les fidèles dans les églises franciscaines.  
*Pater, Ave, Gloria*); pour les Ind. part., prières seulement  
glise paroissiale, s'ils ne peuvent visiter l'église franciscaine.

le 10 de chaque mois.

## PENSÉE

“ Le paradis du ciel consiste dans la jouissance ; le paradis de la terre dans la souffrance.”

(S. Léonard.)

Détacher cette feuille avec précaution pour conserver le cantique imprimé au dos du Calendrier.  
Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans la chapelle du Tiers-Ordre, et les filles dans leurs maisons particulières.

de la fatigue. Un silence recueilli succédait brusquement à des scènes de siège, aussitôt que le Père Prédicateur commençait les instructions. Il dut faire des efforts inouïs pour pouvoir se faire entendre pendant deux heures entières de toute cette multitude. A la quatorzième station, il clôtura l'exercice en donnant aux Retraitants la bénédiction papale, et à tous la bénédiction de la vraie Croix.

**Une fête touchante.** — Une imposante cérémonie avait lieu, dimanche 4 octobre, à l'église paroissiale de saint Jean d'Iberville, à l'office du soir. Quatre fidèles y revêtaient, sous le regard de Dieu, les livrées de saint François, et onze autres y faisaient leur profession dans le Tiers-Ordre.

Le sermon de circonstance fut prêché par M. l'abbé J. E. Chevalier, l'éloquent Directeur de la Fraternité. Le prédicateur avait pris pour texte ces paroles de l'Évangile : " Quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé. "

Nous ne pouvons donner qu'une pâle et incomplète analyse de cette pièce d'éloquence de la chaire.

L'orateur sacré retrace d'abord l'origine de l'œuvre du Tiers-Ordre. Cette œuvre, dit-il, est celle de Dieu, on ne saurait le révoquer en doute. La grande sainteté de son fondateur, la rapidité de son extension, ses développements et cette stabilité que n'ont jamais pu atteindre les œuvres purement humaines, en font foi, de même que les fruits merveilleux de grâce et de sainteté dont l'œuvre féconde a enrichi le champ de l'Église.

Le premier ordre a été fondé en 1209 par le séraphique Patriarche, et le deuxième, qui lui est connexe, celui des Pauvres Dames ou Clarisses, en 1212. Le Tiers-Ordre proprement dit date de 1221.

Grand nombre de Souverains Pontifes ont étendu leur protection apostolique sur le Tiers-Ordre. En 1500 on comptait 109 bulles publiées à son occasion. Depuis, le nombre de ces documents pontificaux s'est considérablement accru. En outre, deux conciles généraux se sont occupés de son existence.

Sa Sainteté Léon XIII, considérant que la Règle du Tiers-Ordre, approuvée de vive voix par Honorius III et confirmée par Nicolas IV en 1289, ne répondait plus aux mœurs et aux temps présents, a rapporté les anciens privilèges des tertiaires, pour leur substituer de nouvelles dispositions mieux adaptées aux habitudes de la vie actuelle.

Après cet exposé historique le prédicateur rappelle cet émouvant épisode de la vie de saint François.

Saint François étant un jour retiré sur le mont Alverne, le frère Léon vit la cellule du patriarche éclairée d'une brillante lumière. Une flamme très pure ceignait comme une auréole la tête du Saint, et le disciple entendait comme le bruit d'un colloque entre plusieurs personnes. Il vit alors saint François mettre à trois reprises la main dans son sein et l'étendre ensuite vers la flamme. Désireux de connaître le sens caché de cette vision, il pria son bienheureux Père de lui en donner l'explication.

“ Dieu, dit alors St. François, m'est apparu au milieu de la flamme que vous avez aperçue. Il m'a demandé de lui offrir quelque chose en retour de toutes les faveurs dont il me comblait. Ah ! Seigneur, lui disais je, ma pauvreté est extrême : je n'ai rien à mon usage si ce n'est le pauvre habit qui me couvre : mon corps, mon âme sont à vous. Alors il me pressait de lui offrir ce que j'avais dans mon sein : y portant la main, grande a été ma surprise d'en retirer un joyau d'or dont je lui ai fait aussitôt hommage : j'y ai trouvé deux autres et, comme le premier, je les lui ai offerts. Le Seigneur a daigné me faire comprendre que ces trois joyaux d'or étaient le symbole des trois Ordres établis par moi et qu'il les avait pour agréables. ”

A toutes les preuves des saintes origines de ces admirables institutions, s'ajoute ce témoignage si positif et si concluant de la sanction surnaturelle et divine.

Vient ensuite sur les lèvres du prédicateur l'énumération des bienfaits apportés à l'humanité par le Tiers-Ordre, et de ceux qu'il est appelé à produire encore dans l'avenir.

Le Tiers-Ordre, dit-il en terminant, est la Franc-maçonnerie du Pape, comme la Franc-maçonnerie est l'armée du diable. Le Tiers Ordre, dit Mgr de Ségur, c'est la clef du ciel : l'atmosphère franciscaine, c'est la plus pure de l'Évangile. ” Eh bien ! vous catholiques, qui n'avez pas encore l'avantage de respirer ce grand air pur, réfléchissez et voyez le compte que vous devez tenir des pressantes invitations du Prisonnier du Vatican, que l'on n'appelle pas en vain le “ Pape du Tiers-Ordre. ”

Après le sermon eut lieu la vêtue des novices et la profession des onze autres personnes, après quoi le Père Directeur donna la bénédiction papale.

Cette fête s'est terminée par un salut solennel, pendant lequel

le recteur de la fraternité fit, au nom de tous, la rénovation de la profession.

Inutile de dire que l'illumination de la statue de saint François, faite par les RR. SS. Grises, n'était rien mieux que féérique.

FR. AMÉDÉE CLAIRNIER.

**Retraite annuelle des Frères du Tiers-Ordre, à Montréal.** — Dimanche, le vingt-sept septembre dernier, les deux Fraternités des frères du Tiers-Ordre, à Montréal: celle de St François d'Assise et celle de Notre-Dame des Anges, se réunissaient dans l'église des RR. PP. Franciscains pour commencer leur retraite annuelle.

Les exercices durèrent huit jours et servirent de préparation à la fête de notre Séraphique Père St François.

Chaque soir, à sept heures et demie, il y eut une courte instruction, un sermon, la récitation de la station du Saint Sacrement; suivie de la bénédiction.

Les cantiques et le salut furent chantés par les chœurs réunis, des deux Fraternités, les refrains étaient répétés par toute l'assistance.

Ces voix puissantes d'hommes, s'élevant avec force vers le ciel, formaient un ravissant concert. Ces cris de repentir et d'amour ont dû attirer des flots de miséricorde du Très-Haut.

Dès le premier jour, plus de cinq cents Tertiaires se rendirent au premier exercice. Cet empressement et la ferveur de chacun faisaient déjà pressentir le succès de cette retraite. Bien que le lieu de réunion fût éloigné du centre de la ville, malgré les affaires, le froid, la pluie, les fatigues du travail et d'une retraite de huit jours, les Tertiaires accoururent en aussi grand nombre chaque soir; le zèle, au lieu de se ralentir, alla toujours croissant jusqu'aux derniers exercices de cette belle retraite.

Grâce en soit rendue à Dieu, cette retraite a dû porter, parmi nous, des fruits abondants d'amour et de foi. Elle a été une occasion pour les Frères du Tiers-Ordre de se retremper dans l'esprit de pénitence, sous les tendres regards de leur Séraphique Père saint François.

Nous allons donner une courte analyse des allocutions et du sujet des sermons de chaque soir :

*1er jour* : La retraite est un cœur-à-cœur, un tête-à-tête avec le Bon Dieu. Il a sept mots à dire dans l'âme, écoutons-le bien, afin de nous pénétrer de nos devoirs comme Tertiaires, afin de

voir ce que nous sommes, et ce que nous devons être en sa sainte présence. En même temps que Dieu nous parlera, nous devons parler aussi par la prière et par les aveux de la visite. Qu'est-ce que la visite canonique? Comment la bien faire? Quels fruits en retirer?

*Sermon* : Le Tertiaire est un *Entrepreneur*. Avec toute son intelligence, avec toute l'énergie de sa volonté, il a entrepris l'unique chose nécessaire et la plus élevée de toutes : le salut de son âme. Aussi, au moment de sa profession, il a dit : " Père, je demande à être admis à la sainte profession . . . pour y servir Dieu jusqu'à la mort. " En retour il reçoit cette consolante promesse : " Et moi, si vous êtes fidèle à ceci, je vous promets la vie éternelle. "

*2<sup>me</sup> jour* : Exhortation à se prêter au chant et à la prière. Nous sommes pécheurs, nous devons donc faire des confessions fréquentes et ferventes, pour cela, soyons fidèles à l'examen de conscience. — Comme pécheurs, nous sommes des condamnés à mort. faisons donc notre testament et tous nos préparatifs.

*Sermon* : Le Tertiaire est un *Pêcheur* qui, comme Adam au paradis Terrestre, rougit de sa nudité. C'est pour cela qu'il revêt Notre Seigneur Jésus-Christ sous le saint habit de la pénitence.

Mais pour bien s'en revêtir, il faut qu'il se dépouille comme St François, afin, 1<sup>o</sup> d'être un athlète insaisissable au démon et au monde dans les tentations quotidiennes : 2<sup>o</sup> d'expié ses fautes passées : 3<sup>o</sup> de recouvrer et d'augmenter en lui l'amour de Dieu.

*3<sup>me</sup> jour* : Un fils de saint François doit éviter les lectures dangereuses, expurger sa bibliothèque de tout mauvais livre, prêcher le désabonnement aux publications mauvaises, et soutenir la bonne presse. Il doit se constituer l'adversaire vigilant et infatigable des blasphèmes et des conversations obscènes.

*Sermon* : Le Tertiaire est l'*Homme de Dieu dans la société*. Il doit justifier la parole de Léon XIII : " Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre. " Le congrès maçonnique de Trente aura besoin d'un levier pour soulever l'obstacle qu'il ne lui suffira pas d'avoir signalé. Par son Tiers-Ordre, saint François soutiendra, au dix-neuvième siècle, comme il l'a fait au treizième, l'Eglise ébranlée par la secte maçonnique. Le Tertiaire résoudra les plus redoutables questions sociales en ramenant la justice avec ses conséquences de loyauté, de fidélité aux devoirs d'état, mais la charité doit être l'âme de la froide et correcte justice, elle

se manifestera par la modération dans les discussions politiques, par l'interprétation évangélique des trois mots : " liberté, égalité, fraternité, " par la guerre à la jalousie et au scandale, et par l'apostolat laïque.

*4me jour :* Le Tertiaire doit être fidèle aux assemblées, où se fait la prière en famille, et où se développe l'esprit de famille. Il doit respecter ceux de ses frères qui sont en charge et se bien acquitter des offices qui lui sont confiés.

*Sermon :* Le Tertiaire est l'*Homme de Dieu dans sa famille*, où il doit faire largement la part de Notre Seigneur Jésus-Christ : 1<sup>o</sup> par la piété, la prière en famille, et en donnant la place d'honneur aux saintes images, surtout au crucifix ; 2<sup>o</sup> par la fidélité et le support dans la vie conjugale, par l'éducation chrétienne donnée aux enfants, et par l'exercice d'une surveillance vigilante, tendre et énergique sur eux ; 3<sup>o</sup> par le respect, l'obéissance et l'amour envers les parents.

*5me jour :* Le Tertiaire doit aimer et porter son costume, il doit surtout être un religieux de nom, de cœur et d'esprit. Il doit pour cela réciter fidèlement et pieusement son saint office et ne jamais se séparer de son saint Habit sans une nécessité absolue.

*Sermon :* Le Tertiaire, comme *Religieux* de saint François, doit être lié au Bon Dieu par l'esprit de prière : à lui de donner l'exemple de la prière, malgré ses occupations multiples, sa famille nombreuse, ses grandes fatigues : lié par l'esprit de foi, avec cette intention droite et pure dégagée des considérations terrestres sans laquelle l'homme ne peut comprendre les choses du ciel, et qui, bien pratiquée, spiritualise les détails matériels de toute la vie ; lié par le respect au Saint Nom de Dieu, il se fera le réparateur des blasphèmes, des profanations et des faux serments. Les membres du Tiers-Ordre ont la mission de faire comprendre au monde que moins la part de Dieu est grande, plus celle de l'homme est restreinte, tant les rapports entre eux sont intimes. Or, comme l'homme de nos jours s'éloigne de Dieu et ne veut plus de religieux, et même plus de religion, son sort devient malheureux. Il n'y a qu'à constater aujourd'hui les crises économiques, financières, industrielles et même hygiéniques.

*6me jour :* Le Tertiaire doit être l'adversaire déclaré de l'intempérance, de la fréquentation des bals et des théâtres. Son repas à lui, c'est la sainte communion : sa séance dramatique,

c'est le Saint Sacrifice de la messe où Jésus est immolé.

Ce jour, vendredi, le sermon fut remplacé par l'exercice solennel du chemin de la croix. Le Père Prédicateur sut trouver des accents pour toucher les cœurs. Il démontra que c'est surtout dans le chemin royal de la croix que le Tertiaire est le véritable soldat du Christ. Marchant à pas légers dans la voie de la pénitence, il arrivera vaillamment jusqu'au Cœur de Jésus, terme de ses espérances et centre de son amour.

*7<sup>me</sup> jour* : Le Tertiaire doit avoir ses petites dévotions qui feront l'office des menues racines dans l'arbre de sa vie spirituelle. Les dévotions chères au cœur franciscain sont surtout celle aux saints Anges, celle aux âmes du Purgatoire et la dévotion au chemin de la croix.

*Sermon* : La grande dévotion qui assure la vitalité de toutes les autres est celle à Marie. Le Tertiaire est un *Fils de prédilection de la Ste Vierge*. *Fils de St François, voilà votre Mère* : — C'est elle qui vous apprendra à grandir dans la vie spirituelle par la sainte communion, à parler le langage de la prière, à marcher vers le ciel à la suite de St François, sur votre Calvaire.

*O Marie, voici vos fils !* Tous les jours ils vous aimeront comme une mère, d'un amour grand et fort, ils vous invoqueront comme leur avocate ; ils vous couronneront comme une reine par les victoires qu'ils remporteront sur eux-mêmes ; dans leurs luttes jusqu'à leur mort, vous serez la Dame de leur pensée, comme dans la vaillante et noble chevalerie du moyen-âge.

La clôture de la retraite se fit le 4 octobre, le jour de la fête de S. François, à 8 heures et demie du soir.

Elle commençad'abord par la grave et impressionnante cérémonie de la commémoration de la mort de notre Séraphique Père.

Le P. Prédicateur après avoir parlé avec onction du trépas de S. François et des scènes touchantes qui l'accompagnèrent, exhorta les tertiaires à faire leurs promesses d'avenir et à prendre des résolutions comme s'ils assistaient réellement à l'agonie de leur bienheureux Père.

Il y eut ensuite une longue cérémonie de vêtue et de profession pour les deux Fraternités. Cette cérémonie toujours si belle empruntait une solennité spéciale à la fête du jour et à la clôture de la retraite ; 53 novices firent profession et 59 postulants reçurent le saint Habit,

Puis le R. P. Colomban, gardien du couvent, donna la bénédiction du Saint Sacrement.

Beaux moments ! Heureux jours ! Semaine bénie ! où notre âme dégagée des affections terrestres, forte contre l'aiguillon des passions, enhardie contre le démon, est venue à l'ombre de la croix, sous l'égide de saint François d'Assise, se replier en elle-même, se renfermer seule dans le cœur de son Dieu. Elle en est sortie forte pour la lutte, vaillante pour combattre les combats du vrai chrétien.

Que de doux souvenirs sont restés gravés au fond de notre cœur. D'abord la joie de rencontrer dans ces réunions fraternelles des frères qui s'aiment les uns les autres, les sages conseils de nos bons Pères Franciscains, si dévoués pour nous et dont la vue seule nous procure un si vif plaisir. Puis les accords touchants des chants sacrés, la récitation commune de la prière les bras élevés comme Jésus en croix et l'encens divin qui nous embaume au moment où Notre-Seigneur dans son Sacrement d'amour s'appête à nous bénir. O beaux jours de retraite quel langage ravissant, vous parlez à mon cœur !

#### UN TERTIAIRE

Le Tiers-Ordre à Québec. — Le mois d'octobre, consacré par les enfants de St François au culte de leur Séraphique Père, amenait cette année, pour les nouvelles Fraternités de la Haute-Ville et de St-Roch à Québec, la première visite canonique.

De même que pour les familles, arrive un moment où les enfants ne pouvant plus contenir sous le toit paternel doivent le quitter pour fonder ailleurs d'autres familles et étendre le nom et l'influence de leur race, ainsi, l'hiver dernier, était venue pour la famille franciscaine de St-Sauveur de Québec, l'heure marquée par la Providence pour former dans la Haute-Ville et à St-Roch deux nouvelles Fraternités. Et de même que dans la famille la séparation ne se fait pas sans déchirement pour les enfants, ni sans douleur pour les parents, ainsi y eut-il déchirement et douleur de part et d'autre quand les Tertiaires de St-Sauveur quittèrent l'heureux berceau de leur vie franciscaine. Mais Dieu s'était prononcé par l'organe de ses représentants sur la terre, et la preuve que telle était sa volonté, c'est la bénédiction de fécondité et d'accroissement qu'il donne aux deux jeunes familles.

Les Pères Visiteurs furent ravis et presque surpris de trouver dans les deux centres des Fraternités de frères et de sœurs déjà

nombreuses et très avancées dans leur organisation. A côté des anciens et vénérables membres de St-Sauveur qui forment le fondement et les cadres des deux Fraternités et en assurent la discipline et la régularité, les Pères Visiteurs saluèrent avec bonheur un élément nouveau, plus jeune, qui assure aux deux Fraternités une vie puissante et un avenir fécond.

Des cérémonies de prises d'habit et de profession qui couronnèrent les deux visites, font monter à près de 300 dans la Haute-Ville et à un plus grand nombre encore à St-Roch le nombre des Tertiaires, au zèle, à la ferveur et au bon esprit desquels les Pères Visiteurs durent rendre les plus élogieux témoignages.

Déjà les chœurs commencent à s'organiser, zélateurs et zélatrices remplissent leurs fonctions, les discrétaires fonctionnent avec zèle et régularité, et bientôt les deux Fraternités auront chacune leur chapelle qui leur permettra d'admettre les nombreux membres que la grâce travaille et prépare. On voit une noble émulation pour le bien et la perfection s'emparer de ces Fraternités et nul doute que la multiplication des centres ne soit à Québec comme à Montréal un puissant moyen de répandre le Tiers-Ordre, pour le faire pénétrer dans des milieux jusqu'alors réfractaires parce qu'ils ne le connaissaient pas bien, pour atteindre toutes les classes de la société par l'influence de l'esprit franciscain dans lequel, suivant le Souverain Pontife, le monde chrétien doit se renouveler, se rajeunir et se réformer.

Nous trouvons une première preuve de cette influence du Tiers-Ordre dans le pèlerinage à Ste-Anne qui couronna la visite simultanée des deux Fraternités. Il fut bien édifiant de voir les Tertiaires de St-Roch conduits par le R. Père Visiteur, quitter en procession leur chapelle de St-François, marchant gravement derrière leur croix de bois en récitant le Rosaire, et revêtus du grand habit franciscain, se diriger vers la gare où les attendaient déjà les frères et les sœurs de la Fraternité du Saint Sacrement. Au lieu de 400 pèlerins auxquels s'attendaient les employés de la gare, il y en avait près de mille. La procession à Ste-Anne, les offices dans la basilique, les nombreuses communions, le sermon du R. P. Allard, les chants et les prières présidés tour-à-tour par ces Messieurs les Directeurs des deux Fraternités et par le Père Visiteur : tout fut de nature à impressionner vivement tous les assistants, et quand les Tertiaires firent en procession à leur chapelle de St-François et qu'ils se rendirent à toute

volée sonnèrent leur triomphal retour à-travers la bonne population de Québec qui se massait sur leur passage avec respect et sympathie, les Tertiaires heureux et fiers du saint habit qui faisait d'eux un objet d'admiration pour la terre et pour le ciel, disaient du fond de leur cœur le refrain du cantique : "S'il le faut nous saurons souffrir, nous saurons mourir plutôt qu'abjurer les lois de St François."

O Père St François, bénissez, du haut du ciel, ces deux familles naissantes et déjà si nombreuses, donnez-leur la bénédiction de Jacob qui les rendra innombrables comme le sable de la mer ; qu'avec votre secours, dignes filles de leur mère la Fraternité de St-Sauveur, elles réalisent les espérances que dès leur début elles font concevoir à leurs Pères du premier Ordre ainsi qu'au premier Pasteur du diocèse !

**La Saint François et " Le Rosaire. —** Nous lisons cet aimable compte-rendu de notre fête de famille dans " Le Rosaire " publié par les RR. PP. Dominicains de St-Hyacinthe :

" Tandis que nous chantions, à St-Hyacinthe, le Rosaire de Marie, les RR. PP. Franciscains de Montréal célébraient la fête de leur Bienheureux Patriarche.

" Suivant l'usage, la messe solennelle fut chantée par les Dominicains, selon le rite spécial à leur Ordre. Dans la soirée, après le chant si pieux de la couronne franciscaine, entre les vêpres et la bénédiction du Très Saint Sacrement, le T. R. Père Argaut, Prieur du Couvent de St-Hyacinthe, donna le panégyrique du saint Fondateur des Frères-Mineurs.

" Commentant les paroles de l'Évangéliste : "*Erunt sicut Angeli Dei,*" il nous fit voir dans le Stigmaté de l'Alverne, l'ange admirable de pureté et le séraphin d'amour.

" Sur les huit heures, eut lieu la touchante cérémonie du " Transitus," dont le R. Père Bernard relève encore, s'il se peut, la beauté, par le charme de son éloquence religieuse et distinguée.

" La présence des Enfants de St Dominique disait la joie de frères venus pour embrasser leurs frères, et leur consolation, en partageant ainsi, tout un jour, la même table et les mêmes prières, de remplir la plus chère pensée de St François et de St Dominique. Ne vient-il pas d'eux en effet ce cri de ralliement, ce " *Stemus simul* " tombé de leur cœur encore plus que de leur bouche, au jour de leur première rencontre sous les portiques de Latran ? Recueillons-en avec amour la sainte formule, et sur cette terre

du Canada où nous veut la Providence, marchons unis, et la main dans la main aux conquêtes du Seigneur. "Stemus simul."

Les RR. PP. Dominicains de St-Hyacinthe, ajouterons-nous simplement, connaissent assez les Franciscains de Montréal pour savoir que le "Stemus simul" est compris chez eux, et que, Dieu



aidant, il y sera pratiqué avec amour dans l'humble champ d'action des Pères, comme dans la région enthousiaste des Novices et des Etudiants. Puissent nos chers Lecteurs compléter cette fraternelle réponse en s'abonnant au "Rosaire" publié par les Pères Dominicains de St-Hyacinthe. Là où l'on veut bien accueillir la sombre bure de la "Revue" comment n'y aurait-il pas de place pour l'éclatante blancheur du Rosaire? (1)

(1) Cette pieuse, savante et artistique "Revue" mensuelle coûte \$ 1 00 par année d'abonnement. Pour ceux qui ne pourraient se la procurer, les RR. PP. Dominicains publieront, à partir de décembre prochain, *LE ROSAIRE POUR TOUS* qui sera illustré et paraîtra tous les mois. L'abonnement de cette nouvelle publication ne coûtera que 50 centins par année.

# SAINT JEAN DE CAPISTRAN

## SON SIECLE ET SON INFLUENCE

LE THÉOLOGIEEN ET LE DOCTEUR DE LA SOUVERAINETÉ  
PONTIFICALE (*Suite*)

**L** n'y avait pas trente ans que saint Louis, le Franciscain, était monté au Ciel, quand son indigne petit-fils, Philippe le Bel, jeta, dans les entrailles du royaume chrétien, les semences du *gallicanisme politique*. Ce fut durant sa lutte sacrilège contre Boniface VIII.

Par la bouche de ses légistes, de ses prélats et de ses clercs, le roi faux monnayeur répondait officiellement aux réclamations du Saint-Siège en déclarant qu'il ne reconnaissait, comme roi, aucun supérieur sur la terre. Il était absolument indépendant, disait-il, de toute autorité religieuse, dans l'administration de son royaume, et prétendait n'en rendre compte à personne. C'était inaugurer cette thèse du libéralisme moderne suivant laquelle la politique ne dépend nullement des règles du droit chrétien ni des préceptes de l'Évangile ; les dépositaires de l'autorité civile ne sont soumis d'aucune manière au Pape, gardien de la morale et de la religion, et la puissance temporelle n'est, à aucun point de vue, subordonnée à la puissance pontificale.

Le schisme d'Occident, à son tour, enfanta le *gallicanisme religieux*.

Les pontifes d'Avignon et les pontifes de Rome étaient en présence, s'arrachant les nations et se maudissant tour à tour. Le synode de Pise en 1409, impuissant à rétablir la paix, n'avait fait qu'augmenter la confusion et la discorde. L'assemblée qui, en 1414, s'était réunie à Constance, offrait le spectacle étrange d'un concile composé non plus seulement d'évêques, mais d'une foule tumultueuse de simples prêtres, d'ambassadeurs et de laïques. Dans son sein, s'entrechoquaient les intérêts les plus opposés, fermentaient les idées les plus extrêmes, surgissaient les projets les plus hardis. C'est au milieu de ces événements inouïs, durant cette période d'anarchie et de ténèbres, que des docteurs de l'Université de Paris, en proie à une sorte de vertige, rêvèrent de faire de l'Église une démocratie, de son chef un roi constitutionnel soumis aux jugements de la multitude. Ils attribuèrent à l'assemblée des évêques et des fidèles, même séparée

du Pape, le pouvoir de lier et de délier ; ils ne reconnurent qu'au Concile le droit de décider en dernier ressort les questions de foi et de discipline ; ils prétendirent qu'il lui appartenait de juger et de déposer le Pontife Romain.

Gerson, plus que tout autre, travailla activement à propager ces principes non moins contraires à la droite raison qu'à l'Evangile. Il s'en fit le défenseur acharné, à Pise et à Constance : il les développa dans de nombreux traités, où, le plus souvent, la logique fait place à la passion.

“ *Beaucoup* de docteurs, s'écriait-il, ont donné jusqu'ici *un monstrueux et horrible scandale*, en enseignant que le Pape n'est pas soumis au Concile général, qu'il ne peut être jugé que par lui ; que, sans le Pape, un Concile ne peut être ni convoqué, ni confirmé et que, le Pontife Romain étant au dessus des lois, personne n'a le droit de lui dire : Pourquoi agis-tu ainsi ? ”

Quelques années plus tard, ces théories, mises en pratique au sein du conciliabule de Bâle, y enfantèrent les plus criminels attentats. Une poignée de docteurs, dont une vingtaine seulement étaient évêques, persistaient, malgré le Pape, à tenir un prétendu concile : ils citaient à leur tribunal le Chef incontesté de l'Eglise, le condamnaient par contumace et élisaient, à sa place, l'antipape de Ripaille, Félix V.

Voilà les doctrines et les tendances contre lesquelles saint Jean de Capistran et les Frères-Mineurs devaient combattre avec une si persévérante énergie. Et, dans ces luttes passionnées entre les Gallicans et les “ Ultramontains, ” entre les adversaires de Rome et l'Ordre de Saint, François, veut-on savoir de quel côté se trouvèrent les défenseurs de la liberté, les ennemis de la tyrannie, les champions de l'indépendance du clergé, les soldats de la justice et du droit ? Il suffit d'ouvrir l'histoire.

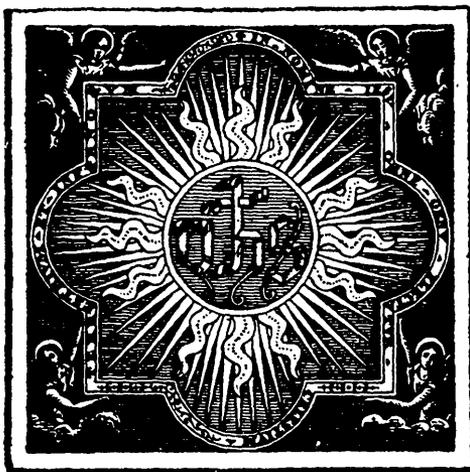
Ces Gallicans, en effet, si fiers et si arrogants envers le Pape, se montrèrent les humbles adulateurs de l'absolutisme royal ; ils apprirent aux monarques chrétiens à disposer, au gré de leur orgueil et de leurs caprices, des biens, de la personne, de la vie même de leurs sujets. Avec leur complicité, un despotisme sans contrôle et sans frein se substitua, peu-à-peu, à la monarchie tempérée de Charlemagne et de saint Louis, pour aboutir aux orgies de la Régence et à la sanglante réaction de la Révolution française.

Ces hommes toujours prêts à proclamer le Pape soumis aux

Conciles et aux canons, ne surent faire respecter ni les droits de l'Eglise, ni les règles de la tradition. Ils livrèrent au pouvoir civil les biens et la juridiction ecclésiastiques ; ils laissèrent les représentants du prince rendre des décisions sacrilèges sur le dogme, la morale, voire même la liturgie. Grâce au triomphe de leurs maximes, un jour vint où les Constitutions pontificales ne furent plus admises dans le royaume, qu'après avoir été examinées au préalable, par les laïques du Parlement, où les décrets du Concile de Trente touchant la discipline furent obstinément proscrits, où le monarque qui imposait ses volontés au Parlement, la cravache à la main, régenta de même, à sa guise, les assemblées du clergé, et où les évêques de France ne purent se réunir que " par ordre du roi. " Etrange abus des mots ! Ce furent là " les libertés gallicanes. "

L. DE KERVAL, *Tertiaire*

(*A suivre*)



FAC-SIMILE DE L'IMAGE DU SAINT NOM DE JÉSUS  
composée par saint Bernardin de Sienne

Qu'au saint Nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers.



**Montréal.** — J'ai demandé à S. Antoine de l'ouvrage pour mon frère, père de famille sans place et sans ressources. Au bout de quelques jours, il est entré en position, et je publie cette grâce selon ma promesse.

**S. Ignace de Nomingue.** — Depuis plusieurs mois, je souffrais des yeux. Je demandai ma guérison à S. Antoine et l'obtins immédiatement dans une neuvaine de famille. Ce n'est pas la seule grâce dont je viens aujourd'hui le remercier selon ma promesse.

UNE TERTIAIRE.

**Montréal.** — Un membre de ma famille nous avait quittés depuis cinquante ans, et vingt ans s'étaient écoulés sans que nous eussions reçu aucune nouvelle. J'invoquai S. Antoine avec instance et lui fis une promesse pécuniaire. Quelques semaines après, je recevais de cette personne une lettre bien consolante, qui, je l'espère, est le prélude d'un retour plus consolant encore. Que S. Antoine est bon : je lui devais déjà tant par le passé !

UNETERTIAIRE .

S. Antoine m'a guérie d'un rhumatisme aigu à la suite d'une neuvaine.

DAME T. D.

**Montréal.** — Bon saint Antoine, daignez faire retrouver bientôt les reliques de notre Bon Frère Didace.

**Napierville.** — S. Antoine, guérissez-moi. C. D.

**N.-D. de Portneuf.** — Merci à S. Antoine, pour huit grâces obtenues et pour deux santés qu'il a rétablies !

**Montréal.** — Merci, bon Saint, pour les trois grâces que vous m'avez obtenues.

**Fall River.** — S. Antoine avait guéri ma fille d'un mal de tête qui l'empêchait de continuer ses études. Par suite de ma négligence à accomplir ma promesse de publication, le mal a reparu. Je viens donc en toute hâte remercier le bon Saint des grâces que je lui dois et lui confier l'éducation de mon fils qui veut se consacrer au bon Dieu.

T. M., tertiaire.

**Ste-Cunégonde.** — 2 août. Le bon saint Antoine m'a exaucée. Je le publie à sa gloire selon ma promesse.

DAME H. M., abonnée.

**Québec.** — S. Antoine m'a obtenu du Sacré Cœur de Jésus une grâce pour ma famille. J'ai promis de l'en remercier ici.

Tertiaire de S. Sauveur.

**Montréal.** -- 27 août. Depuis quatre ans, mon mari était sans emploi et sans espoir d'en trouver. Je promis à S. Antoine de m'abonner à la Revue, d'y faire publier la grâce qu'il m'accorderait et de lui donner du pain pour ses pauvres. Presque aussitôt mon mari entra en place et il travaille depuis ce temps.

DAME T. K.

Mon enfant malade depuis cinq mois s'est trouvé guéri après une neuvaine à S. Antoine et au bon Frère Didace. Je les en remercie publiquement.

DAME S. S., tertiaire.

Bon S. Antoine, daignez travailler à la canonisation de notre Frère Didace, afin qu'il soit le premier Canadien qui monte sur les autels.

M.-B.

Septembre. Entre autres grâces dont je remercie un peu tard S. Antoine ici selon ma promesse, je dois signaler la délivrance d'une douleur atroce dont aucun remède ne pouvait me soulager.

UNE ENFANT RECONNAISSANTE DE S. ANTOINE.

**Maisonneuve.** — 7 septembre. S. Antoine a fait trouver à mon fils une place difficile à obtenir : qu'il en soit remercié et glorifié selon que j'ai promis de le faire.

DAME H. B. D., tertiaire.

**Montréal.** — On a bien raison de dire que S. Antoine est le plus complaisant de tous les saints, il s'occupe même de remplir la pipe des pauvres auxquels il donne du pain. Nos vieillards cultivent avec grand soin un terrain que leurs bonnes Hospitalières leur accordent tous les ans pour leur plantation de tabac. Cette année, un fléau redoutable menaçait les laborieux planteurs. Les sauterelles faisaient le désespoir et la ruine de tant de régions du Canada, n'allaient-elles point dévorer aussi le tabac des pauvres? Nos vieillards firent neuvaine sur neuvaine à S. Antoine pour conjurer le fléau. Ils n'ont point perdu leur temps, car leur récolte a été plus belle que jamais.

UNE AMIE DES PAUVRES ET DE S. ANTOINE.



(†) — (†) — (†) — (†) — (†) —

## REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A  
NOTRE BON FRÈRE DIDACE

**DÉCLARATION.** — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

**AVIS.** — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. *Nulla relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.* Nous garderons toute la discrétion exigée, et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

**Trois-Rivières.** — Depuis longtemps, je priais le Bon Frère Didace de guérir mon petit garçon qui était affligé d'une maladie grave, depuis l'âge de trois mois. J'ai obtenu plein succès et je remercie publiquement mon bien aimé Bienfaiteur.

Dame C. A. G. LABARRE.

**Pointe du Lac.** — 13 Juin. Depuis quelques semaines, des saignements de nez continuels et abondants m'épuisaient totalement. Le mal était d'autant plus grave qu'il était une conséquence de la maladie de cœur. Je promis une neuvaine de chapelets, afin d'obtenir ma guérison. Il en résulta pour moi un soulagement notable à la fin de cette neuvaine. De nouveau alors, je promis une neuvaine semblable à la première, et je m'engageai à publier ma guérison si je l'obtenais. Dès le premier jour de cette seconde neuvaine, je me trouvais guérie. Je viens donc m'acquitter de mon devoir envers le Bon Frère qui m'a secourue.

J. A. E. COMEAU.

**Valmont.** — 23 Juin. Une petite fille âgée de six ans a été guérie complètement d'un mal de bras. J'apprécie beaucoup une faveur aussi remarquable. Elle prouve bien la bonté et la puissance du Bon Frère Didace que nous avons invoqué.

**Montréal.** — Je déclare être redevable de plusieurs faveurs au Bon Frère Didace, principalement du retour de ma santé à la suite d'une neuvaine. J'en fais la publication ainsi que je l'ai promis, et je supplie S. Antoine plus que jamais de faire béatifier bientôt notre Bon Frère Didace, le premier Canadien qui sera mis sur les autels.

E. BRUNEL.



Dame Elmire Robitaille, épouse Caron, en religion Sœur St Joseph, décédée à St-Sauveur de Québec, à l'âge de 65 ans. La défunte était associée au chemin de croix perpétuel.

Dame Octave Guertin, en religion Sœur Ste Mathilde, décédée à Montréal le 30 juillet, à l'âge de 25 ans, après avoir fait profession à l'article de la mort.

Dame Rémi Caron, en religion Sœur Marie du Calvaire, décédée à St-Léon, le 3 septembre 1896 à l'âge de 64 ans, après 13 années de profession.

M. Jean-Baptiste Côté, appartenant depuis 3 ans à l'Association du chemin de croix perpétuel, décédé à Québec, le 4 juin 1896, à l'âge de 68 ans.

M. Odilon Drouin, Augustin Bigaouette, décédé à Québec le 5 octobre à l'âge de 59 ans. Il faisait partie de la même association.

Tertiaires défunts a Ste-Dorothée depuis l'érection de la Fraternité. — M. Alexandre Montreuil, décédé le 25 août 1894, à l'âge de 55 ans, après 3 mois de profession.

Delle Evéline Bigras, décédée le 7 décembre 1894, à l'âge de 32 ans, ayant fait profession sur son lit de mort.

Dame Onésime Cléroux, épouse de M. Joseph Taillefer, décédée le 13 septembre 1895, à l'âge de 61 ans, après un an et 4 mois de profession.

Dame Régina Géroux, épouse de M. Hormisdas Galipeau, décédée le 3 janvier à l'âge de 23 ans, après un an et 7 mois de profession.

Dame Marie-Louise Parizeau, épouse de Pierre Champagne décédée le 9 juin 1896, à l'âge de 87 ans, novice.

M. Adolphe Pesant, en religion Fr. François, décédé le 29 août 1896, à l'âge de 52 ans, après 2 ans et 3 mois de profession.

Dgme Marie Arsélie Adèle Côté, décédée le 10 Octobre, à N.-D. de l'Isle Verte, Comté Témiscouata, après avoir reçu l'habit du Tiers-Ordre à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

**R. I. P.**